

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU BAR SUR LOUP**

Séance du 6 décembre 2021

Nombre de Conseillers

En Exercice	23	Votants	22
Présents	12	Absents	1

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le six décembre, à seize heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 1^{er} décembre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, François WYSZKOWSKI.

Étaient présents : WYSZMOWSKI François, ROUAN Brigitte, MULLER François, BRICOUT Alain, MARTY Laëtitia, FERRERO Maxime, VANEY Rina, REVEL Monique, KOLESSNIKOW Ariane, RIBERO Richard, BOUCHET Anne et BONNOUVRIER Stéphane.

Étaient représentés : Maxime EUZIERE représenté par François MULLER, Audrey GUINET représentée par Rina VANEY, Patrice PELLEGRINI représenté par Brigitte ROUAN, Jocelyne BOUREL représentée par Rina VANEY, Fatiha MILOUDI représentée par François WYSZKOWSKI, Delphine CAROSI représentée par François MULLER, Georges CAUVIN représenté par François WYSZKOWSKI, Benoît CUNY représenté par Richard RIBERO et Willy GALVAIRE représenté par Brigitte ROUAN, Karine ROSSETTO à Alain BRICOUT

Était absent : Monsieur Lucas PELLEGRINI.

Madame Brigitte ROUAN a été nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° D2021-077

Service Finances

Objet : **Décision modificative n°4 – Budget communal**

Monsieur François MULLER, adjoint aux finances expose,

Vu la délibération D2021-068 du 23 novembre 2021,

Considérant le point n°2 concernant l'ouverture de crédits au paiement des dépenses et recettes « opérations réalisées pour le compte de tiers »,

Pour mémoire, suite à la procédure de péril imminent, la commune a dû faire face dans l'urgence à des travaux pour le compte de tiers.

Pour ce faire, il a été ouvert des crédits budgétaires en dépenses et en recettes comme suit :

- Sur le compte « 4541+ un numéro d'ordre pour l'opération » - en dépenses afin de pouvoir mandater les factures à la société qui réalise la prestation

Dépenses : augmentation de crédits au chapitre 4541-1 **70 000.00 €**

Dépenses : augmentation de crédits au chapitre 4541-02 **1 000.00 €**

- Sur le compte « 4542+ un numéro d'ordre pour l'opération » - en recettes, afin que la commune émette un titre au nom des propriétaires.

Recettes : augmentation de crédits au chapitre spécifique 4542-1 **70 000.00 €**

AR Prefecture

Cependant, suite à des consignes erronées des instances extérieures, ces opérations ont été rattachées à tort au chapitre 041- « opérations patrimoniales investissement ».

Ainsi, il convient de modifier ces écritures, à savoir :

- Retracer ces opérations au sein du chapitre spécifique (454) et non du chapitre 041, comme détaillées dans le tableau récapitulatif ci-dessous :

06010 Code INSEE	MAIRIE DU BAR SUR LOUP BUDGET COMMUNE	DM n°4 2021
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**DECISION MODIFICATIVE N°4**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-454102 : Péril imminent parcelle cadastrale C1144	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-45411 : Péril imminent parcelle cadastrale C1144	70 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-454202 : Péril imminent parcelle cadastrale C1144	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €
R-45421 : Péril imminent parcelle cadastrale C1144	0.00 €	0.00 €	70 000.00 €	0.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	71 000.00 €	0.00 €	71 000.00 €	0.00 €
D-454102 : Péril imminent parcelle cadastrale C1144	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 454102 : Péril imminent parcelle cadastrale C1144	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-45411 : Péril imminent parcelle cadastrale C1144	0.00 €	70 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 45411 : Péril imminent parcelle cadastrale C1144	0.00 €	70 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-454202 : Péril imminent parcelle cadastrale C1144	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €
TOTAL R 454202 : Péril imminent parcelle cadastrale C1144	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €
R-45421 : Péril imminent parcelle cadastrale C1144	0.00 €	0.00 €	0.00 €	70 000.00 €
TOTAL R 45421 : Péril imminent parcelle cadastrale C1144	0.00 €	0.00 €	0.00 €	70 000.00 €
Total INVESTISSEMENT	71 000.00 €	71 000.00 €	71 000.00 €	71 000.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **Accepter** la décision modificative n°4 du budget communal

AR Prefecture

006-210600102-20211206-D2021_077-DE
Reçu le 07/12/2021
Publié le 07/12/2021

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré,

VOTES	
POUR	F. WYSKOWSKI, B. ROUAN, F. MULLER, A. BRICOUT, L. MARTY, M. FERRERO, R. VANEY, M. REVEL, A. KOLESSNIKOW, R. RIBERO, A. BOUCHET, S. BONNOUVRIER
CONTRE	-
ABSTENTION	-
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à L'UNANIMITE la délibération D2021-077	UNANIMITE 12 Votants + 10 procurations

DECIDE,

- **D'accepter** la décision modificative n°4 du budget communal

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Certifié exécutoire compte tenu de :

- ✓ La date de convocation le : 01-12-2021
- ✓ L'affichage en date du : 01-12-2021
- ✓ La transmission en
Préfecture en date du : 07-12-2021
- ✓ La publication en date du : 07-12-2021

Le Maire,



Francis WYSZKOWSKI

AR Prefecture

006-210600102-20211206-D2021_077-DE
Reçu le 07/12/2021
Publié le 07/12/2021